

Publication : Juillet 2024

Instructions

Ce modèle peut être téléchargé et utilisé par les cabinets et les cliniques pour dresser une liste des risques de transmission des infections identifiés dans chaque zone de la clinique, procéder à une analyse et élaborer un plan de gestion de ces risques.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer une évaluation des risques organisationnels (ÉRO) et obtenir un exemple d'ÉRO, veuillez consulter le document intitulé [Évaluation des risques organisationnels en prévention et en contrôle des infections à l'intention des cabinets et des cliniques qui est disponible](#) sur le site de SPO.

Zone de la clinique :

Date de l'ÉRO :

Personne(s) ayant effectué l'ÉRO :

- | | |
|-------------|------------------|
| 1. Prénom : | Nom de famille : |
| 2. Prénom : | Nom de famille : |
| 3. Prénom : | Nom de famille : |

Commentaires ou observations supplémentaires :

Étape 1 : Identifier le risque

Qui pourrait être exposé et quel serait le type d'exposition?

Étape 2 : Analyser le risque

Qu'est-ce qui pourrait accroître ce risque de transmission et y a-t-il des mesures de contrôle en place pour prévenir la transmission?

Facteurs contributifs :

Mesures de contrôle en place :

Étape 3 : Évaluer le risque

Dans quelle mesure ce risque peut-il se matérialiser et quelles sont les répercussions de la transmission?

Probabilité et répercussions du risque identifié (élevées, moyennes ou faibles) :

Choisir un niveau de risque en fonction des renseignements ci-dessus :

Niveau de risque et mesures nécessaires :

Élevé : niveau considérable de probabilité et de gravité – **ACTION IMMÉDIATE NÉCESSAIRE**

Moyen : probabilité ou gravité élevée – **mesures nécessaires pour atténuer davantage le risque**

Faible : probabilité peu élevée et gravité peu élevée – **surveillance et réduction du risque si la situation le permet**

Étape 4 : Gérer le risque

Est-il possible d'atténuer ou de réduire le risque?

Quelles mesures de contrôle doit-on ajouter?

Étape 5 : Plan de mise en œuvre

Comment ces mesures de contrôle supplémentaires seront-elles mises en œuvre?

Qui sera responsable de la mise en œuvre?

Est-il possible de savoir si ces mesures fonctionnent tel que prévu?

Avis de non-responsabilité

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario (SPO). Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Pour en savoir plus sur SPO, consultez santepubliqueontario.ca.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024